

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE OU ÉVÉNEMENTIELLE

=> Dossier à compléter et à retourner impérativement avec toutes les pièces demandées **au service Vie associative et animations, Commune de Crêts en Belledonne - Place de la mairie – 38830 CRÊTS EN BELLEDONNE – ou par mail à alaneval@mairieceb.fr avant le 15 novembre de chaque année.**

Date du dépôt du dossier (cadre réservé au service) :

NATURE DES PROJETS ELIGIBLES :

Sont éligibles les projets spécifiques que votre association souhaite mettre en place (organisation d'une manifestation exceptionnelle, déplacements à but pédagogique, actions de fonctionnement des encadrants, achat de matériel, etc.). Ils peuvent être construits en partenariat avec la commune et se déroulent sur l'année civile.

VOTRE ASSOCIATION :

Nom de l'association :

Numéro de SIRET :

Adresse du siège social :

Adresse du site internet de l'association :

Objet de votre association :

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée l'association :

Personne en charge du suivi du dossier (Président(e)) :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET :

1) Montant demandé en euros :

2) Intitulé de votre projet :

3) Contenu et objectif :

2

4) Public ciblé :

5) Lieu de réalisation :

6) Date de mise en œuvre :

7) Partenaires :

8) Financements acquis :

9) Financements envisagés :

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET :

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET			
DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 - Achats		70 – Vente de produits finis, prestations de services	
Achats d'études et de prestations de services	€	Marchandises	€
Achats non stockés de matières et fournitures	€	Prestations de services	€
Fournitures non stockables (eau, énergie)	€	Produits des activités annexes	€
Fournitures d'entretien et de petit équipement	€	74 – Subvention d'exploitation	
Fournitures administratives	€	État (à détailler) :	€
Autres fournitures	€		€
61 – Services extérieurs			€
Sous-traitance générale	€		€
Locations mobilières et immobilières	€	Région(s) :	€
Entretien et réparation	€		€
Assurances	€		€
Divers	€		€
62 – Autres services extérieurs		Département(s)	€
Rémunération intermédiaire et honoraires	€		€
Publicité, publications	€	Commune (s)	€
Déplacements, missions et réceptions	€		€
Frais postaux et de télécommunication	€	Autres (à détailler) :	€
Services bancaires	€		€
Divers	€		€
63 – Impôts et taxes			€
Impôts et taxes sur rémunérations	€		€
Autres impôts et taxes	€	75 – Autres produits de gestion courante	
64 – Charges de personnel		Cotisations	€
Rémunération du personnel	€	Autres	€
Charges sociales	€	76 – produits financiers	€
Autres charges de personnel	€	77 – Produits exceptionnels	
65 – Autres charges de gestion courante	€	Sur opérations de gestion	€
67 – Charges exceptionnelles	€	Sur exercices antérieurs	€

68 – Dotations aux amortissements, provisions et engagements	€	78 – Reprise sur amortissements et provisions	€
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES	€	TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	€

PIÈCES A FOURNIR AU DOSSIER : cochez les pièces que vous fournissez

- Tarif des adhésions,
- Le relevé d'identité bancaire au nom de l'association,
- Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale,
- Le rapport moral et/ou d'activité détaillé concernant le dernier exercice validé en Assemblée Générale,
- Le compte de résultat et annexe financière du dernier exercice ainsi que le compte de bilan validés en Assemblée générale et certifiés par le Président,
- Le rapport d'activité détaillé prévisionnel concernant l'exercice pour lequel la subvention est demandée,
- Le budget prévisionnel de l'exercice pour lequel la subvention est demandée,
- Preuves de recherches de financements autres,
- Attestation pour les sportifs de haut niveau,
- Facture acquittée liée au projet dans les six mois suivant l'attribution de la subvention.

Si vous le souhaitez, vous pouvez compléter ce dossier par tout autre document que vous jugerez utile.

S'il s'agit d'une 1^{ère} demande de subvention à la commune de Crêts en Belledonne merci de nous transmettre :

- La photocopie de la publication de la création de l'association au journal officiel,
- Les statuts datés et signés,
- Le récépissé de création reçu par la préfecture,
- Le récépissé de l'immatriculation au répertoire SIREN de l'INSEE (numéro obligatoire pour toutes les associations recevant ou sollicitant des subventions auprès de l'Etat ou des collectivités territoriales).

EN CAS DE CHANGEMENT :

En cas de changement de RIB, SIRET, composition du CA et du bureau ou des statuts, merci de nous transmettre les éléments correspondants.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné

Représentant(e) légal(e) de l'association

- Déclare que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- Certifie exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- Demande une subvention de
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait à

Le

Signature du représentant légal de l'association